

RCS : MONT DE MARSAN

Code greffe : 4002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONT DE MARSAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1979 B 00014

Numéro SIREN : 315 254 466

Nom ou dénomination : SOCIETE SAINT-JEAN

Ce dépôt a été enregistré le 01/10/2021 sous le numéro de dépôt 3076

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).



N°15949*03

Désignation de l'entreprise : SAS SOCIETE SAINT JEAN Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 23 Boulevard Ferdinand de Candau 40000 MONT DE MARSAN Durée de l'exercice précédent* 12

Número SIRET* 3 1 5 2 5 4 4 6 6 0 0 0 2 4 Néant *

COPIE CERTIFIÉE CONFORME				Exercice N clos le, 31/03/2021			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC			
		Frais de développement*	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	2 225	2 122	103
		Fonds commercial (1)	AH	AI	3 811		3 811
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ	211 705	148 543	63 162
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	8 951	7 962	989
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	15 658	9 875	5 783
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	15 909		15 909
Créances rattachées à des participations		BB	BC				
Autres titres immobilisés		BD	BE				
Prêts		BF	BG				
Autres immobilisations financières*	BH	BI	204		204		
TOTAL (II)		BJ	BK	258 463	168 502	89 962	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU	241 910		241 910
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	3 046		3 046
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	8 954		8 954
		Autres créances (3)	BZ	CA	21 267		21 267
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	53 996	
Disponibilités	CF		CG	397 811		397 811	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	3 858		3 858	
	TOTAL (III)		CJ	CK	730 841		730 841
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	989 305	168 502	820 803
Renvois :		(1) Dont droit au bail :	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			
		30/50					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SAS SOCIETE SAINT JEAN		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	93 330
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/>)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	9 333
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/>)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/>)			DG	411 462
	Report à nouveau			DH	30 876
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	125 690
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	670 690
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligatoires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/>)			DV	44 891
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	53 406
	Dettes fiscales et sociales			DY	51 536
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Compte régul.	Autres dettes			EA	280
	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	150 113	
Ecart de conversion passif *			ED		
TOTAL (V)			EE	820 803	
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
		Ecart de réévaluation libre		1D	
		Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	150 113	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

SOCIETE SAINT-JEAN

PROPOSITION D'AFFECTION DU RESULTAT
ET DECISION D'AFFECTION DE L'ASSOCIE UNIQUE
PRISE LE 2 SEPTEMBRE 2021

La présidence a proposé que le résultat de l'exercice clos le 31 mars 2021, s'élevant à la somme de 125 689,85 euros, soit affecté :

- Au poste « Réserves facultatives » à hauteur de 77 689,85 euros
- A titre de dividende à hauteur 48 000,00 euros

L'associé unique a pris la décision suivante, conforme à la proposition d'affectation formulée par la présidence, savoir :

SECONDE RESOLUTION

L'associé unique, Président, décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice s'élevant à la somme de 125 689,85 euros :

- Au poste « Réserves facultatives » à hauteur de 77 689,85 euros
- A titre de dividende à hauteur 48 000,00 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est spécifié que les dividendes à verser sont éligibles à l'abattement de 40%.

Par ailleurs, il est rappelé que les dividendes au titre des trois derniers exercices s'établissaient ainsi :

Exercice clos en	Dividende éligible à l'abattement de 40%	Dividende non éligible à l'abattement de 40%
2018	45 000 euros	Néant
2019	48 000 euros	Néant
2020	48 000 euros	Néant

Pour copie certifiée conforme

La présidence

